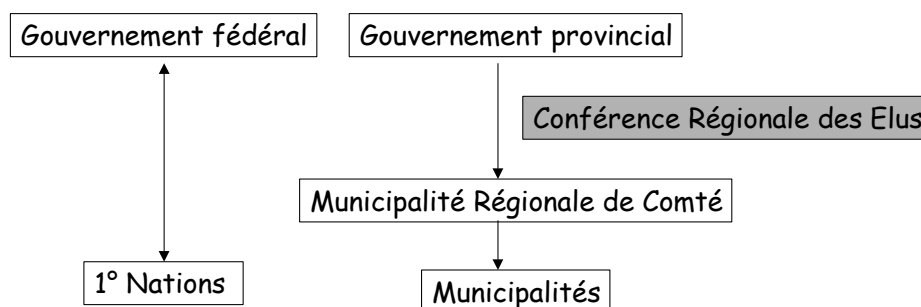


POLITIQUE

Gouvernance territoriale



La gestion quotidienne des 20 municipalités du territoire est assurée par un conseil municipal composé d'un maire et de 6 conseillers. Les municipalités ont des compétences en terme de réglementation (ex : fermeture de bars), d'initiatives en lien avec des organismes sectoriels (ex : Notre-Dame du Nord en santé), de soutien à l'économie (mise à disposition de terrains). La question de la relève des représentants politiques préoccupe les organismes communautaires qui mettent en place des initiatives pour, par exemple, impliquer les jeunes ou atteindre la parité homme-femme (2 femmes maires, 40 conseillères municipales sur 135). Les territoires non organisés sont administrés directement par la MRC, les Zones d'exploitations contrôlées par un conseil d'administration (souvent extérieur au territoire).

Les MRC ont été créées au début des années 80 (sur la base des comtés préexistants) et mettent en place un schéma d'aménagement. Les responsabilités de la MRC (siège à Ville-Marie) sont relatives à la gouvernance (décisions politiques) et à l'intendance (gestion des ordures ménagères). C'est aussi une instance de représentation et de positionnement politique. Les maires, élus tous les 4 ans, nomment en leur sein le Préfet de la MRC. Pour les prochaines élections en 2009, la MRC Témiscamingue a décidé d'élire le préfet au suffrage universel, pour assurer une plus grande disponibilité et indépendance vis à vis du local.

La Conférence Régionale des Elus (CRE) est une instance de concertation au niveau régional. Depuis les années 2000, la représentation de cette instance s'est réduite en regard de la société civile. Les 13 membres du conseil d'administration sont nommés par le Gouvernement du Québec. Il est composé de 7 élus municipaux et de 6 membres de la société civile, nommés pour leur expertise dans différents secteurs d'activité. La CRE organise régulièrement des forums de concertation et travaille par programmes, financés par les instances provinciales. Les directions régionales des Ministères du Québec sont représentées en région à Rouyn-Noranda. Il y a une forte attente des acteurs d'une plus grande régionalisation pour un meilleur accès aux instances décisionnelles.

Les populations autochtones sont directement gérées par le gouvernement fédéral qui finance toute l'organisation des réserves (éducation, santé et services sociaux, etc.). Cependant, de nombreuses coopérations s'établissent avec les municipalités voisines dans différents domaines (tourisme, jeunes, économie). La question de l'avenir des autochtones et de leur revendication territoriale est posée.